Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 46 (1958)

Heft: 856

Artikel: Nos suffragistes à l'oeuvre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269175

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VAUD

Enfants d'hier, enfants d'aujourd'hui

Parlant, le 31 janvier, sous les auspices du Suffrage féminin lausannois, M. Claude Pa-hud, député, directeur du Centre de forma-tion d'éducateurs pour l'enfance inadaptée, a examiné les conditions de la famille moderne, que caractérise une atmophère d'une li-berté inusitée; un trop grand nombre d'en-fants sont instables, difficiles et même délinfants sont instables, difficiles et même délin-quants, conséquence d'une famille désorga-nisée, de la démission du père de famille com-me de la mère de famille. Après avoir encore examiné l'influence de l'école, il s'est attaché au problème des loisirs, que caractérise mal-heureusement une passivité toujours plus dé-veloppée; passivité à l'écoute de la radio, ouverte parfois durant toute la journée, ou-verte tandis que l'enfant fait ses devoirs, ouverte pendant les repas familiaux; passi-vité totale au cinéma, dont les jeunes sont toujours plus amateurs. Il appartient à la fa-mille de contrôler ces loisirs, de se servir habi-lement de la radio pour l'instruction et le délement de la radio pour l'instruction et le dé-lassement de ses membres, et non pas pour leur apprendre l'inattention, et leur apporter la fatigue auditive ; le cinéma aussi, merla ratigue auditive ; le cinema aussi, mer-veilleux moyen d'instruction et de délasse-ment, doit être contrôlé; le maître d'école comme la famille doivent préparer l'enfant à la vision d'un film ; c'est aussi le rôle du cinéma scolaire. Ce que fait la radio scolaire doit être donné en exemple.

doit être donné en exemple.

M. Pahud a abordé encore le problème des lectures des jeunes, de « Tintin » aux excellents périodiques paraissant dans le canton. Ces considérations, bien d'autres encore sur le sport, sur les conditions de la vie actuelle, sur le sentiment d'angoisse et d'inconfort qui étreint ceux qui réflèchissent, ont vivement intéressé un nombreux auditoire où les mères, les grand-mères, les pédagogues étaient fort attentifs.

attentifs.

Mme Jacqueline Fischer, vice-présidente, a remercié chaleureusement le conférencier et annoncé que la votation fédérale coïnci-dera vraisemblablement avec la votation vaudoise sur le nouvel article constitutionnel qu'élabore une commission extraparlementaire (dont fait partie Mlle A. Quinche, présiden-te de la section vaudoise), pour l'introduction du suffrage féminin dans le canton de Vaud. En mai auront lieu les élections paroissiales ; les femmes y sont électrices et éligibles ; il faut espérer de nombreuses élues. En mai aussi se feront les élections de conseils de prud'hommes où les femmes sont éligibles.

Cours d'instruction civique

Sur l'initiative de Mme Pierre Girard, à la Tour-de-Peilz, qui a organisé la consulta-tion féminine de La Tour-de-Peilz, le groupe de Montreux du Suffrage féminin organise tion féminine de La Tour-de-Peilz, le groupe de Montreux du Suffrage féminin organise un cours d'instruction civique à l'intention des femmes, qui a commencé le 11 février et se poursuivra jusqu'à fin mars.

A plusieurs reprises déjà, des sections du Suffrage féminin ont organisé, dans le canton, des leçons d'instruction civique. Ce serait peut-être le moment de recommencer.

Nouveau groupe suffragiste à Orbe

A Orbe vient de se constituer, sous la pré-sidence de Mme Liliane Vautier-Schenkel, un groupe en faveur du Suffrage féminin en vue des prochaines votations fédérales et cantonales. Les autres membres du comité sont Mmes G. Cachemaille, vice-présidente, F.

Nos suffragistes à l'œuvre

L'Aube de la Fédération européenne?

(suite de la page 1)

Les pays du marché commun restent in-transigeants. Cependant leurs objectifs sont bien étrangers à nos habitudes sociales ou politiques. Non seulement notre législation fiscale ou sociale est totalement différente, par la force des choses (nous sommes une fédération de cantons souverains) mais pour-rions-nous remettre la défense de notre franc suisse, monaie forte, à des gens qui p'ont

rions-nous remettre la défense de notre franc suisse, monnaie forte, à des gens qui n'ont que des monnaies faibles? Nous qui, privés de matières premières ou d'accès à la mer, ne tirons notre revenu que de la transformation des matières pre-mières, comment pourrions-nous nous ali-gner avec des systèmes qui conviennent à des conditions totalement différentes?

Le futur Parlement

Le tutur Parlement

Les six prévoient la création d'un parlement où chacun d'eux aura droit à une représentation très inégale, la France, l'Allemagne, avec de nombreux députés, l'Italie beaucoup moins, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg restant parents pauvres. Pendant sept ans les décisions de ce parlement devront être prises à l'unanimité. Après ce laps de temps, on passera au système majoritaire et seuls les grands commanderont.
Comment pourrions-nous nous adapter à

Comment pourrions-nous nous adapter à ce mode parlementaire, nous qui sommes ha-

bitués à être représentés par deux Chambres, dont l'une respecte la souveraineté de chacun de nos cantons, par une représentation uniforme de deux membres, de sorte que les forts et les faibles, numériquement, se trouvent à égalité complète? Nous ne sommes point accoutumés à nous soumettre à la loi du nombre, la représentation proportionnelle nous a appris à tenir compte de l'avis, souvent juste des minorités.

Si la zone de libre échange, avec ses dis-Si la zone de libre echange, avec ses dis-positions libérales, ne parvenait pas à s'éta-blir, faudrait-il nous accommoder d'un sys-tème étranger ă tout ce que nous avons con-nu? ce qui fait partie de notre patrimoine spirituel? à une part intégrante de notre pa-

trie? Tel fut le message que M. Victor Gautier, tenait à délivrer aux déléguées des sociétés féminines genevoises ¹) afin qu'elles soient averties de ce que peut leur réserver un avenir plus ou moins proche. Il faut qu'elles soient prêtes à répondre aux questions lourdes de conséquences qui leur seront posées lorsqu'elles auront obtenu le droit de partager les responsabilités des cituers. ger les responsabilités des citovens.

1) A l'assemblée générale du Centre de liaison, dont il est rendu compte en page 2.

NEUCHATEL

Assemblée générale

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'Association pour le suffrage féminin, a eu lieu le 23 janvier au local du Lyceum-Club mis gracieusement à disposition par sa présidente.

Après les rapports statutaires adoptés sans discussion, les participantes eurent le plaisir d'entendre Me Denise Berthoud, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses leur parler avec la clarté qui lui est habituelle de a communauté de travail des associations féminines fondée le 15 novembre 1957, et de l'Appel lancé dans toute la Suisse en faveur du suffrage féminin.

du suffrage féminin.
Mlle Jacqueline Wavre, rédactrice, traita
avec humour et entrain le sujet « Qu'atten-dent les lectrices d'un journal féminin ». Les nombreuses questions posées prouvèrent à l'aimable conférencière que son exposé si vivant avait été suivi avec intérêt. On se plut à relever combien la présentation de «Femmes Suisses» est attrayante, son contenu instructif et délassant.

Il est à souhaiter que toujours plus nom-breuses soient les femmes s'abonnant à ce journal, témoignant ainsi de leur intérêt pour une cause qui les trouche toutes.

E. R.

TESSIN

Une nomination féminine à la pretura

Mlle Clémentine Segantini, dr. jur., a été récemment nommée secrétaire adjoint (assessore) à la « Pretura di Lugano Campagna ». C'est la première fois qu'au Tessin, on nomme une femme à cette fonction.

LE ROSEY

Institut international de jeunes gens (9 à 18 ans)



TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26. rue du Mont-Blanc, Genève Tél. 32 71 15 au prix de Fr. 1.90

Prise de position en faveur du suffrage féminin

Réunies à Lausanne, en janvier, les déléguées de la Ligue romande des Femmes catholiques ont étudié la question du suffrage féminin; en conclusion de la discussion, elles ont approuvé la déclaration suivante:

ont approuve la declaration suivaine:

« Etant donné que la femme doit concourir
avec l'homme au bien de la cité, du fait que
par sa dignité elle est son égale; que chacun
des deux sexes doit prendre la part qui lui
revient selon sa nature, ses caractères, ses aprevient seion sa nature, ses caracteres, ses ap-titudes physiques, intellectuelles et morales; que tous deux ont le droit et le devoir de coopérer au bien total de la société et de la cooperer au bien total de la societe et de la partie; que la participation directe de la femme à l'activité sociale et politique n'altère en rien son caractère propre; que le bulletin électoral est dans les mains de la femme un moyen important pour accomplir son rigou-reux devoir de conscience, surtout dans les temps actuels; qu'en un mot la femme jouit des prérogatives de citoyennes et doit les faire prévaloir, la Ligue des femmes catholiques de la Suisse romande déclare:

 « Il est faux de s'opposer au vote des femmes au nom de l'Eglise;
 Au contraire, les documents pontificaux orientent les fidèles dans le sens de l'égalité civique de la femme avec toutes les conséquences que comporte cette égalité.

3. Elle laisse pourtant chacun de ses membres libres de ses options politiques personnelles.

4. Elle est tout à fait favorable à l'octroi des droits civiques à la femme ».

Chevallier, caissière, S. Roulet, secrétaire, L Bréchon, M. Panchaud, P. Paris, membres.

Femmes dans commissions vaudoises

A Blonay, Mlle Marie Dutoit est secrétaire de la commission scolaire.

A Yverdon, il y a deux femmes dans la commission scolaire, Mmes Marianne Chapuis Jacqueline Perrin.

Mlle Eugénie Ischy siège dans la commis-sion dentaire et dans la commission d'assis-tance, accompagnée de Mlle Hélène Dela-

Mme Edouard Dancet, à Borex, a été charde la gérance de la caisse de compensa-

Mme Yvonne Vincent est membre de la commission scolaire de Crissier.

Mlle Clémence Henrioud, sœur visitante, et membre de la commission d'assistance d'Yvonand

A Vallorbe, font partie de la commission scolaire, Mme Glardon-Leresche et Mme Lambelet, comme secrétaire.

GENÈVE

Communauté de travail pour les droits politiques de la femme

Ainsi qu'il a été décidé au comité du Cen-tre de liaison de sociétés féminines genevoi-ses, cette communauté se met à l'œuvre.

ses, cette communate se met a l'ecuvre. Elle organisera deux réunions pour préparer des conférencières en vue de la prochaine votation fédérale sur le suffrage féminin. Les associations membres du Centre de liaison, ainsi que d'autres associations féminines, seront convoquées; chacune d'entre el-

nines, seront convoquées; chacune d'entre elles pourra envoyer deux ou trois de leurs
membres disposés à faire des conférences sur
cette question, afin qu'elles puissent prendre
la parole dans leur association.

On expliquera le Message du Conseil fédéral et le Guide de la Conférencière et on donnera des indications pratiques sur l'organisation de conférences, forums, tables rondes,

etc.

Ces réunions auront lieu dès la mi-avril.

Impressions de Bayreuth 1957

Deuxième journée Siegfried (suite)

Siegfried, dans l'éclat solaire de sa jeunesse rayonnante, apparaît; il rompt une fois de plus la lame que Mime lui tend. Le Nibelung finit par avouer à Siegfried qu'il n'est pas son fils, comme il avait voulu le lui faire croire, mais qu'il est né d'une femme inconnue, morte en lui donnant le jour et qui lui a donné le nom qu'il porte et laissé en deux morceaux l'épée ayant appartenu à son père. Siegfried est très ému par ces révélations, il ordonne à Mime de reforger l'épée paternelle et repart dans la forêt laissant Mime désespéré.

desespere.
Cependant sous les traits d'un voyageur imposant, Wotan survient. Entre le nain et le dieu un dialogue s'établit qui permet de résumer et d'expliquer les événements qui se résumer et d'expliquer les événements qui se sont déroulés depuis le début du Ring. Wo-tan, reconnu par Mime, lui dit que seul un être n'ayant pamais connu la peur pourra reforger l'épée brisée. Mime, seul à nouveau, est en proie à l'épouvante. Siegfried de re-tour réclame son arme. Mime alors lui parle de la peur, inconnue du jeune homme, il lui dépeint l'antre du monstrueux dragon Faf-ner. Siegfried brûle de s'y rendre, saisit les

tronçons de l'épée et dans un chant magnifique se met au travail, il forge l'épée Nothung qu'il brandit triomphant. Il est difficile de donner une idée réelle de cet acte, attal la partition musicale est admirable de sens descriptif, elle évoque des sentiments contradictoires qui éclosent dans la voix de ces trois rôles masculins: deux ténors, Siegfried et Mime, 1re basse, Wotan. La qualité des 2 voix de ténors se répondant doit être si différente et en même temps si caractéristic des 2 voix de tenors se repondant doit etre si différente et en même temps si caractéristique que c'est une gageure d'harmoniser ce duo. Quand Richard Wagner, alors habitant un peu hors de Zurich, composait cette œuvre, il était obsédé et ennuyé par le vacarme que faisait un maréchal ferrant tapant sur son en lume tout au long du jour et cui habitait. que faisait un maréchal ferrant tapant sur son enclume tout au long du jour et qui habitait en face de sa demeure, il eut un trait de génie : il transposa dans sa partition ce chant de la forge accompagné rythmiquement par le martèlement du marteau sur l'enclume, l'effet en est saisissant. Wolfgang Windgassen est Siegfried, Paul Kuen, Mime, Hans Hotter, le voyageur (Wotan). Ces trois artistes nous ont donné cet acte de façon magistrale. Le décor est très suggestif dans sa simplicité et dans la pénombre nécessaire.

Au 2e acte, nous nous trouvons en pleine forêt avant l'aube, à gauche au fond, s'ouvre la caverne de Fafner, où il garde ses trésors.

Albéric toujours décidé à prendre sa revan-che, veille. Sous les traits du Voyageur, Wo-tan apparaît. Albéric lui conseille de se mé-fier des projets de Mime. Le Nibelung estan apparaît. Albéric lui conseille de se me-fier des projets de Mime. Le Nibelung es-saye d'arracher Fafner à son sommeil. Mais dans les premières lueurs de l'aube apparaît Siegfried, le héros sans peur, muni de son dans les premières lueurs de l'aube apparau Siegfried, le héros sans peur, muni de son épée Nothung, suivi de Mime. Le jeune homme s'émerveille des murmures de la forêt qui s'éveille et du chant des oiseaux. La se place s'éveille et du chant des oiseaux. Là se place le ravissant motif que nous connaissons bien et nous partageons l'extase de Siegfried. L'orchestre, dans la fosse inventée par R. Wagner, nous donne dans un fondu merveilleux et inégalé quelque chose de bouleversant. Il est impossible de le décrire, et nous fermons les yeux ainsi que R. Wagner le conseillait.

Siegfried resté seul brandit bientôt son cor et l'éclatante fanfare tire Fafner de son somme. Le monstre s'avance invisible, seuls des jets de vapeur et des grognements nous le signalent. Là, rien de ridicule ou de mauvais goût ne nous atteint. Siegfried s'élance l'épée au poing, il attaque sans crainte le monstre, l'abat et revient à nous. Le sang du monstre a jailli sur lui, il s'aperçoit soudain qu'il comprend le chant de l'Oiseau. Sur son conseil il rentre dans la caverne afin d'y prendre l'Anneau et le Casque magique. Pendant ce temps une violente querelle a mis aux prises temps une violente querelle a mis aux prises

Albéric et Mime, les frères ennemis. Ils se cachent à l'arrivée de Siegfried à qui l'Oiseau parle encore le mettant en garde contre Mime qui se prépare à l'empoisonner. Le jeune héros frappe alors le misérable de son épée. L'oiseau de nouveau se fait entendre et indique à Siegfried le pouvoir de l'Anneau et du Heaume, il lui dépeint Brunnhilde la belle et pure vierge qui repose sur un rocher entouré de feu, et qui ne peut être réveillée que par un héros ne connaissant pas la peur. Son chant guidera Siegfried jusqu'à elle.

L. M. Fasanino-Auvergne. (à suivre.)



LE BAUME DU CHALET

en frictions et massages
PREVIENT — COMBAT — SOULAGE
BRONCHITES — RHUMES
Crevasses — Engelures
Fr. 1.85 le tube
Vente en pharmacies et drogueries